

ABONNEMENTS

Ordinaire : 6 F

De soutien : à partir de 10 F

Adressez le montant au C.C.P.

1890-57 RENNES, Hervé GRALL

51, rue Inkermann, BREST.

Aujourd'hui, être libre
c'est être informé.LE PEUPLE
BRETON UDBN

0,60

ORGANE DE L'UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE

M. GASTON DEFFERRE
répond aux questions
du "Peuple Breton"

Le régime actuel étant indiscutablement lié au rôle et aux prérogatives du chef de l'Etat, notre pays, la Bretagne, est directement concerné par l'élection du président de la République au suffrage universel, en 1965. Si le général de Gaulle se représente et obtient la faveur du scrutin populaire, l'avenir de la Bretagne sera gravement compromis. Chaque mois, nous nous efforçons ici de montrer les conséquences néfastes du régime gaulliste pour les Bretons et leur condition sociale, politique, économique et culturelle. Il est évident pour nous que le devoir essentiel du peuple breton sera de refuser un nouveau mandat à de Gaulle et à l'actuelle équipe gouvernementale française.

Ceci étant posé, doit-on pour cela voter pour n'importe quel opposant et se confier aveuglément à quiconque sera profession d'antigaullisme ? L'Union Démocratique Bretonne étant un parti libre de toute attache parisienne ne doit voir que l'intérêt des Bretons dans cette affaire. Mais nous devons aussi rester fidèles aux principes de notre charte, donc à l'antifascisme. Ce seul point écarte tout ralliement aux candidatures fas-

cisantes d'extrême-droite de MM. Tixier-Vignancourt et Boyer de la Tour.

Dans l'état actuel de la situation, le seul candidat sérieux connu est M. Defferre, député-maire de Marseille. Celui-ci a accompli récemment un voyage en Bretagne, voyage au cours duquel il a été amené à préciser ses intentions vis-à-vis du problème breton. L'U.D.B. a dit (voir motion dans le n° 4 du Peuple Breton et commentaire dans le n° 5) sa déception et sa satisfaction.

Pour mieux connaître les positions de M. Defferre, l'Union Démocratique Bretonne, par l'intermédiaire de son responsable aux relations publiques, a pris contact avec le candidat socialiste.

Ce sont les réponses de M. Defferre aux questions que nous lui avons posées que nous livrons aujourd'hui à nos lecteurs.

Il est évident que nous prendrions contact de la même façon avec tout candidat sérieux non-réactionnaire qui aurait à l'égard de la Bretagne un programme original. Ensuite, le moment venu, l'Union Démocratique Bretonne définira sans ambiguïté sa position politique.

● QUESTION : Au cas où vous deviendriez président de la République française, avez-vous l'intention de ne pas modifier les structures qui vont être mises en place dans le cadre de la réforme « régionale » du pouvoir gaulliste, ou au contraire avez-vous un programme personnel neuf pour ce qui concerne l'évolution politico-administrative de la France ?

RÉPONSE : Si je deviens président de la République, je demanderai au Gouvernement et au Parlement de modifier les structures mises en place par le pouvoir gaulliste.

J'ai, à ce sujet, une position différente à la fois de celle de la IV^e et de la V^e République. Vous en trouverez une première définition dans le discours que j'ai prononcé à Lorient.

POUR MÉMOIRE : Extrait du discours de Lorient. — « 1^{er} Il ne peut y avoir une véritable politique régionale sans que la voix des régions soit entendue ; écoutée, notamment pour l'établissement du Plan, à l'échelon national et à l'échelon régional.

« Les techniciens parisiens, si compétents qu'ils soient, ne peuvent pas tout savoir.

« Il faut donc que des assemblées économiques régionales représentatives et dotées de pouvoirs suffisants.

« Cela pose : 1. La question de la composition des assemblées économiques régionales. Elles doivent être composées d'éléments représentatifs non seulement ouvriers, paysans, industriels, experts, mais aussi syndicalistes et représentants de l'Université.

« 2. La question des pouvoirs de ces assemblées économiques régionales. Elles doivent participer effectivement à la préparation du Plan à l'échelon régional et national, et participer au contrôle de l'exécution du Plan à tous les échelons.

« ...

« 4. Des lois-programmes régionales doivent être établies pour assurer à chaque région la garantie que les principaux investissements publics dans les plans régionaux s'intégrant dans le plan national seront effectivement exécutés.

« 5. La croissance de Paris et de la région parisienne doivent être limitées, sinon la France deviendra une tête sans corps. Dans tous les autres pays, il y a

une véritable décentralisation économique (Italie, Allemagne, U.S.A.). Le pouvoir économique n'est pas concentré autour du pouvoir politique.

« 6. Des économies et des transferts doivent être faits de certains secteurs à d'autres secteurs, au profit des investissements collectifs à caractère économique et social, et au profit des régions.

« Les effectifs collectifs, écoles, logements, routes, hôpitaux, sont d'ailleurs la base de tout. On peut tout vous promettre. Si les effectifs collectifs ne sont pas suffisants, rien de sérieux ne pourra être fait... »

● QUESTION : Avez-vous l'intention, une fois à l'Elysée, d'opérer une modification radicale de la politique du pouvoir à l'égard des pays au développement retardé, comme la Bretagne, la Corse, etc. ?

RÉPONSE : J'ai l'intention de modifier la politique du pouvoir actuel à l'égard des régions sous-développées comme la Bretagne et la Corse, ceci dans le cadre d'une politique de véritable solidarité nationale.

(Voir suite page 4.)



M. GASTON DEFFERRE, lors du retour du voyage qu'il fit en mars dernier aux U.S.A. et au cours duquel il rencontra notamment le président Lyndon Johnson.

Edito

Un journal, représentatif des milieux économiques et financiers, a publié récemment un numéro spécial sur la Bretagne...

Cette manière de travestir la vérité est aussi celle du gouvernement d'annoncer en même temps quelques réalisations minimes du Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire...

Proposer l'Ouest au lieu des cinq départements bretons, comme base géographique d'une action populaire, relève des mêmes procédés et de la même mentalité...

Il n'est pas jusqu'à F. X. Herlin-Desgrées qui ne parle de la "région" comme remède à un fléau économique...

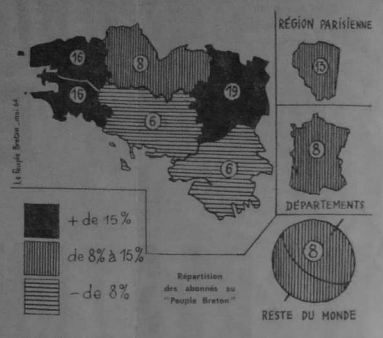
LA MER - Alain CALVEZ AGENT GENERAL - COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES & TERRESTRES

ENTREPRISE DE MACONNERIE TRAVAUX PUBLICS LE TOULLEC LE GULLIVIER

Jouets en gros Fournitures pour kermesse Articles de plage Ets René LE BEC

ADHÉREZ A L'U.D.B. - REJOIGNEZ L'U.D.B. - ADHÉREZ A L'U.D.B. - REJOIGNEZ L'U.D.B. - ADHÉREZ A L'U.D.B.

LA VIE DU PARTI



SECTION DE RENNES - Malgré la progression des dépenses, les élections de la section de Rennes ont obtenu de remarquables ventes...

SECTION BIGOUDENNE - La réunion de travail de la section de Pléneuf-Val-Abbaye a été en partie consacrée à une étude critique des numéros précédents du journal...

SECTION DE BREST - Le comité directeur du mois de juin (dont le compte rendu paraîtra dans le prochain numéro en raison de la partition opérée du "Peuple Breton") s'est tenu à Brest...

NOUVEAUX DU JOURNAL - Ce numéro sera adressé aux abonnés avec une semaine d'avance...

Table with 2 columns: Location and Amount. Includes Rennes, Brest, and other regional centers.

Quatrième liste - Bretagne, Rennes, 14,00 F; Anjou, Brest, 5,00 F; etc.

Adresser les participations à la souscription à M. Hervé GRALL, 51, rue Inehernan, Brest, C.C.P. 1890-57 Rennes.

BULLETIN D'ADHESION - Nom: _____ Prénom: _____ Adresse: _____ déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

ADHÉREZ A L'U.D.B. - REJOIGNEZ L'U.D.B. - ADHÉREZ A L'U.D.B. - REJOIGNEZ L'U.D.B. - ADHÉREZ A L'U.D.B.

L'A. G. E. R. répond...

Nous reproduisons ci-dessous le texte complet d'une feuille d'information de l'Association bretonne des étudiants ruraux distribuée en août...

Sur la foi d'articles parus dans le journal "Le Peuple Breton" à la fin de mai...

Il - LA JOURNÉE DU 8 AVRIL - Ce fut la journée de la déstigmatisation. Les paysans bretons, ainsi que les autres, ont répondu...

III - LA JOURNÉE DU 8 AVRIL - Ce fut la journée de la déstigmatisation. Les paysans bretons, ainsi que les autres, ont répondu...

IV - LA JOURNÉE DU 8 AVRIL - Ce fut la journée de la déstigmatisation. Les paysans bretons, ainsi que les autres, ont répondu...

V - LA JOURNÉE DU 8 AVRIL - Ce fut la journée de la déstigmatisation. Les paysans bretons, ainsi que les autres, ont répondu...

VI - LA JOURNÉE DU 8 AVRIL - Ce fut la journée de la déstigmatisation. Les paysans bretons, ainsi que les autres, ont répondu...

VII - LA JOURNÉE DU 8 AVRIL - Ce fut la journée de la déstigmatisation. Les paysans bretons, ainsi que les autres, ont répondu...

VIII - LA JOURNÉE DU 8 AVRIL - Ce fut la journée de la déstigmatisation. Les paysans bretons, ainsi que les autres, ont répondu...

IX - LA JOURNÉE DU 8 AVRIL - Ce fut la journée de la déstigmatisation. Les paysans bretons, ainsi que les autres, ont répondu...

X - LA JOURNÉE DU 8 AVRIL - Ce fut la journée de la déstigmatisation. Les paysans bretons, ainsi que les autres, ont répondu...

ADHÉREZ A L'U.D.B. - REJOIGNEZ L'U.D.B. - ADHÉREZ A L'U.D.B. - REJOIGNEZ L'U.D.B. - ADHÉREZ A L'U.D.B.

LA MORT DES MOULINS

Tout le monde connaît le thème romantique connu sous le nom de "moulin à vent" qui se trouve dans les contes de Charles Perrault...

Il - LA JOURNÉE DU 8 AVRIL - Ce fut la journée de la déstigmatisation. Les paysans bretons, ainsi que les autres, ont répondu...

III - LA JOURNÉE DU 8 AVRIL - Ce fut la journée de la déstigmatisation. Les paysans bretons, ainsi que les autres, ont répondu...

IV - LA JOURNÉE DU 8 AVRIL - Ce fut la journée de la déstigmatisation. Les paysans bretons, ainsi que les autres, ont répondu...

V - LA JOURNÉE DU 8 AVRIL - Ce fut la journée de la déstigmatisation. Les paysans bretons, ainsi que les autres, ont répondu...

VI - LA JOURNÉE DU 8 AVRIL - Ce fut la journée de la déstigmatisation. Les paysans bretons, ainsi que les autres, ont répondu...

VII - LA JOURNÉE DU 8 AVRIL - Ce fut la journée de la déstigmatisation. Les paysans bretons, ainsi que les autres, ont répondu...

VIII - LA JOURNÉE DU 8 AVRIL - Ce fut la journée de la déstigmatisation. Les paysans bretons, ainsi que les autres, ont répondu...

IX - LA JOURNÉE DU 8 AVRIL - Ce fut la journée de la déstigmatisation. Les paysans bretons, ainsi que les autres, ont répondu...

X - LA JOURNÉE DU 8 AVRIL - Ce fut la journée de la déstigmatisation. Les paysans bretons, ainsi que les autres, ont répondu...

ADHÉREZ A L'U.D.B. - REJOIGNEZ L'U.D.B. - ADHÉREZ A L'U.D.B. - REJOIGNEZ L'U.D.B. - ADHÉREZ A L'U.D.B.

LE PROBLEME BRETON DE BREST A NANTES

COTES-DU-NORD - Lors de l'ouverture de la session du Conseil général, René Fievez a déclaré que près de 200 000 habitants du département (15,2 % de la population) ne bénéficient pas encore d'un service d'eau...

FINISTÈRE - On est très mécontent de la Chambre de commerce et d'industrie de Quimper. Malgré les lourds efforts consentis par la municipalité et la Chambre de commerce communale pour la finistère...

ILE-ET-VILAINE - Le 19 mai, à Brest, M. Jean Marin, secrétaire général de la Marine marchande, a déclaré l'importance de la commune de Brest...

LE MOULIN - Le 19 mai, à Brest, M. Jean Marin, secrétaire général de la Marine marchande, a déclaré l'importance de la commune de Brest...

LE MOULIN - Le 19 mai, à Brest, M. Jean Marin, secrétaire général de la Marine marchande, a déclaré l'importance de la commune de Brest...

LE MOULIN - Le 19 mai, à Brest, M. Jean Marin, secrétaire général de la Marine marchande, a déclaré l'importance de la commune de Brest...

LE MOULIN - Le 19 mai, à Brest, M. Jean Marin, secrétaire général de la Marine marchande, a déclaré l'importance de la commune de Brest...

LE MOULIN - Le 19 mai, à Brest, M. Jean Marin, secrétaire général de la Marine marchande, a déclaré l'importance de la commune de Brest...

LE MOULIN - Le 19 mai, à Brest, M. Jean Marin, secrétaire général de la Marine marchande, a déclaré l'importance de la commune de Brest...

LE MOULIN - Le 19 mai, à Brest, M. Jean Marin, secrétaire général de la Marine marchande, a déclaré l'importance de la commune de Brest...

ADHÉREZ A L'U.D.B. - REJOIGNEZ L'U.D.B. - ADHÉREZ A L'U.D.B. - REJOIGNEZ L'U.D.B. - ADHÉREZ A L'U.D.B.

DEFFERRE...

(Suite de la page 1.)

POUR MÉMOIRE : Extrait du discours de Lorient. — « Je demanderai au Gouvernement d'appliquer une politique véritable de régionalisation dans les termes et les conditions que je vous ai rappelés tout à l'heure de façon à ce que les intérêts et les droits de la Bretagne soient reconnus et effectivement consacrés sur le plan national. »

● **QUESTION :** Pensez-vous, dans le cas d'une réponse affirmative à la question précédente, qu'une telle politique doive se faire contre ou sans les responsables économiques et politiques bretons ?

RÉPONSE : Je ne pense pas qu'une telle politique puisse se faire sans le concours des responsables économiques et politiques des régions intéressées, sans une véritable organisation régionale économique.

POUR MÉMOIRE : Extrait du discours de Lorient. — « Les autorités locales qualifiées comme le C.E.L.I.B. doivent être consultées avant la réalisation de la réforme régionale, ce qui n'a pas été le cas. »

● **QUESTION :** Sous un septennat de M. Gaston Defferre, peut-on raisonnablement espérer une modification de l'attitude du pouvoir à l'égard du chômage chronique en Bretagne ou, en d'autres termes, pensez-vous comme M. Pompidou, que seule l'émigration des ouvriers et des ruraux bretons vers des régions industrialisées est susceptible d'être une solution ?

— Cette réticence, apparente ou réelle, de M. Defferre à aborder la question de l'enseignement de la langue bretonne ne manquera pas d'étonner les Bretons. Espérons que sur ce point précis des déclarations ultérieures apporteront les précisions nécessaires.

— Cependant, il convient de noter l'affirmation du candidat socialiste selon laquelle « la mutation du secteur industriel au secteur agricole... doit être organisée avec méthode... dans la mesure du possible à l'intérieur d'une même région ».

— D'autre part, M. Gaston Defferre estime que « la position de l'Union Démocratique Bretonne à l'égard d'une politique nouvelle de développement régional est très proche de sa propre conception du problème ».

Séance culturelle bretonne à Rennes

Le dimanche 30 mai 1964 avait lieu un spectacle en langue bretonne, comprenant théâtre, chant choral, musique, donné par les membres du Cercle culturel de langue bretonne de Rennes.

Brettonneries, non ! Sur la scène, pas de « jolies coiffes aux dentelles ajourées » ni de pieux mélodrames. La chorale, composée en majorité de jeunes, interprétait des chants harmonisés par Fanch Danno, instituteur trégorrois. La partie théâtrale comprenait un sketch de Per-Jakez Hellas, *An Ahiwez*, et une pièce de Youenn Drezen, création dans sa version originale, *Karr-kallv an Aotron Maer*, tous deux inspirés de la vie des classes laborieuses de Bretagne. Un ensemble musical joua des œuvres de Guy Ropartz. — La municipalité rennaise, quant à elle, semble avoir oublié qu'on célébrait cette année le centième anniversaire de ce grand compositeur qui vécut à Rennes pendant de nombreuses années. La décentralisation culturelle ne serait-elle comprise qu'à l'échelon d'un gala « national » de variétés ?

Réunir 200 personnes un dimanche après-midi de mai dans une ville de langue française comme Rennes est une réussite, même si l'on décompte les familles au complet de « supporters », réussite qui se mesurait à la présence d'une centaine de jeunes.

RÉPONSE : Je ne pense pas que l'émigration des ouvriers des régions sous-développées vers les régions industrialisées soit une solution.

Il faut établir un équilibre agricole et industriel entre les différentes régions.

Par contre, en ce qui concerne l'agriculture, il est évident qu'une partie trop importante de la population active française (et, en particulier, de la population active bretonne) est employée dans le domaine rural, mais la mutation du secteur agricole au secteur industriel et commercial ne doit pas se faire dans le désordre et la souffrance. Elle doit être organisée avec méthode, non pas d'une région à une autre, mais dans la mesure du possible à l'intérieur d'une même région.

● **QUESTION :** Pensez-vous que la loi Deixonne de 1951 sur « l'enseignement des langues régionales », loi dont l'application est entravée par l'administration, est suffisante pour assurer la survie et le progrès de la langue et de la culture bretonnes ?

RÉPONSE : Il m'est difficile de répondre de façon précise à cette question ayant trait à la loi Deixonne. J'ai parlé de ce problème à Lorient...

POUR MÉMOIRE : Dans le discours de Lorient, on ne trouve que l'affirmation que M. Defferre pense que le problème culturel est important pour la Bretagne.

— Cette réticence, apparente ou réelle, de M. Defferre à aborder la question de l'enseignement de la langue bretonne ne manquera pas d'étonner les Bretons. Espérons que sur ce point précis des déclarations ultérieures apporteront les précisions nécessaires.

— Cependant, il convient de noter l'affirmation du candidat socialiste selon laquelle « la mutation du secteur industriel au secteur agricole... doit être organisée avec méthode... dans la mesure du possible à l'intérieur d'une même région ».

— D'autre part, M. Gaston Defferre estime que « la position de l'Union Démocratique Bretonne à l'égard d'une politique nouvelle de développement régional est très proche de sa propre conception du problème ».

Ce spectacle montre surtout la voie pour une action culturelle. La langue bretonne, liée à un cadre social en voie de disparition, à une aire géographique, est menacée (la prochaine génération sera monolingue). En dehors de cela des fers de bretonnants, de néo-bretonnants formés par les divers cours de langue bretonne. Dans ces conditions, poser le problème d'un spectacle de langue bretonne en termes classiques, en termes bourgeois, est un non-sens. Il doit être à la fois divertissement et éducation : éduquer le bretonnant de naissance à utiliser sa langue comme outil culturel (qualité, diversité, ouverture au monde doivent être les marques de cette culture), éduquer le néo-bretonnant à perfectionner ses connaissances. Dans cette optique, on comprend les tentatives de faire participer la salle : participation collective réussie pour chanter à l'unisson, participation individuelle à revoir... Des défauts bien sûr : longueur, mauvaise présentation et liaison des diverses parties du spectacle, faiblesses techniques... La formule doit rester souple et les animateurs du Cercle ne doivent pas craindre d'innover : théâtre en rond, spectacles en plein air, récitatifs, chants mimés, etc., d'autant qu'il reste de la place pour des spectacles de variétés au sens habituel du terme.

Y. C. VEILLARD.

Entre les Lignes

C'est une erreur de vouloir instituer dans le pays la politique des deux blocs, ce qui aboutirait fatalement à la prédominance du Parti Communiste. C'est une erreur de faire une loi de circonstance en vue des élections présidentielles. C'est une erreur de compromettre le pluralisme et les libertés capitales.

(Intervention de M. Fréville, député-maire de Rennes, lors de la discussion sur la loi modifiant le mode de scrutin pour les élections municipales. QUEST-FRANCE du 21 mai 1964.)

M. Fréville agite le danger communiste aussi bien qu'un U.N.R. A la tête d'une municipalité monolithiquement M.R.P. et ayant de grande chance de s'y maintenir c'est un avocat bien désintéressé du pluralisme !

Quant à la perspective de l'avenir de la Bretagne, elle apparaît trop claire. Des écoles militaires, une énorme base aéronavale à Landivisiau, l'escadre à Brest, la division d'intervention à St-Malo et Lorient, les laboratoires électroniques de l'armée à Rennes, de proche en proche apparaît (si vous y ajoutez le plutonium de La Hague et le rêve des sous-marins atomiques de Cherbourg) le rôle dévolu à la Bretagne et à l'Ouest : le « réduit breton » de 1940 réapparait sous une forme nouvelle. Les Bretons pourront fournir les hommes nécessaires et pour le reste l'émigration continuera depuis celle du paysan abandonné à lui-même jusqu'à celle de l'intellectuel, ingénieur, professeur ou technicien.

(PERSPECTIVES, mensuel de l'U.E.C. de Rennes, juin 1964.)

A cette sinistre énumération on pourrait encore ajouter : Coëtquidan, La Lande-d'Onée, les nouvelles installations militaires de la presqu'île de Quiberon, etc. En attendant d'autres implantations civilisatrices dont nous gratifie la France !

Se rend-on compte que les frontières des patries, qui, éternelles, continueront certes d'exister, sont néanmoins en train d'occl-

" ECHOS "

BRETAGNE ELASTIQUE

On savait déjà que, selon MAM. Debré et Pompidou, la Bretagne ne comprendrait que quatre départements, la Loire-Atlantique en étant exclue ! Mais ce qu'on ne savait pas, c'est que Force Ouvrière était d'accord... Enfin presque : puisque si, selon ce syndicat, il y a quatre départements bretons, l'exclu n'est plus la Loire-Atlantique, mais... le Finistère (qui doit être américain, vu son éloignement de Paris ?). Mais il y a mieux : M. Job de Raincé, dans "Les Nouvelles de Bretagne" (n° 908, page 6) parle, lui, "des trois départements bretons", mais, hélas pour les cartographes !, sans préciser les deux départements maudits... Et le peuple

COURRIER DES LECTEURS

Nous remercions vivement ceux qui nous écrivent. Nos correspondants doivent préciser quand ils veulent que leur nom soit mentionné.

— Je formule des vœux pour que l'U.D.B. s'implante en Bretagne et à l'étranger et que son organe de presse devienne hebdomadaire un jour. Dans cette attente, épargnez-nous la vision de querelles internes ridicules et tristes... En définitive, cela profite toujours à l'ennemi commun ! Un danger non moins grave et préjudiciable à l'avenir du Mouvement breton et de la Bretagne serait de voir les différentes tendances de l'Ensav s'ignorer entre elles et travailler isolément, farouchement peut-être, mais cloisonnées dans leur tour d'ivoire !

Bien au contraire, le salut de la Bretagne réside dans l'action commune et concertée... Il faudrait également nourrir le dialogue avec les représentants de partis ou d'organisations anti-bretonnes ou ignorants... Saint-Gouezec (Finistère).

— Langue vie et prospérité au "Peuple breton" et à l'U.D.B. afin que vous puissiez, en union avec les différents revues du mouvement breton, redonner la fierté à notre peuple... Nantes.

— J'ai sous les yeux la collection complète du "Peuple breton". Après avoir relu tous les numéros, voici quelques critiques :

1° Il y a trop d'articles extra-bretons. Sur cinq numéros, un ou deux articles du fond du genre des "D.O.M." (n° 1) auraient dû suffire. Or j'en dénombre six. C'est trop, à mon avis. Il y aurait

ter et que bientôt les hommes circuleront sans entrave dans les six pays du Marché commun, allant travailler là où l'on pourra avoir besoin d'eux ? C'est cela aussi l'Europe, les futurs Etats-Unis d'Europe. Et à ce point de vue ceux qui manifestent, comme à Nantes, afin de ne pas être obligés de travailler ailleurs que dans leur « pays » démontrent le retard de certains esprits. Car une plus grande mobilité de la main-d'œuvre semble devoir être imposée par l'époque elle-même.

(LA NATION, 21-2-1964.)

Encore des ébauchures de l'U.N.R., ici par son organe officiel ! On goûtera ces patries qui démontrent leur éternité en éclatant. Mais la perle du morceau, c'est le « là où l'on pourra avoir besoin d'eux ». Que dissimule ce « on » étranger aux hommes ? Une machine électronique — alors elle est bien mal réglée — ou bien, d'une façon plus probable, le conservatisme inné des gens en place et des trusis capitalistes ?

Ce n'est pas l'époque qui doit contraindre les hommes. Ce sont les hommes qui doivent forger leur époque et nous nous y emploierons. Mais admirons ces grands esprits zuénères qui se croient, eux, en avance et ne voient l'Europe que comme une extension du régime dont jouit la France ! Espérons cependant que ceux qui manifestèrent à Nantes se souviendront et qu'aux prochaines élections, certains esprits gaullistes seront priés d'aller briller ailleurs !

Volontairement ou non, un jeune voleur de voiture, Gabriel Raymier, dérase et tue l'agent Pinchon qui a tenté de lui harceler la route. Cour d'assises de la Seine-quinze ans de réclusion.

Le lendemain de ce verdict, les assises de Laon jugent le sous-brigadier Ganey qui, dans une fête foraine, sans raison sérieuse, sans sommation non plus, a tué d'une balle dans le dos un turbulent de village : Jean-Pierre Heury, dix-neuf ans. Dont coût : deux ans de prison, avec sursis.

Quinze ans de réclusion. Deux ans de sursis.

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes.

(Jérôme Gauthier,

LE CANARD ENCHAÎNÉ, 3-6-64.)

C'est tout.

breton dans tout ça ? Eh bien, de Brest (Bretagne) à Ancenis (Bretagne), de Beuzec-Cap-Sizun (Bretagne) à Fougères (Bretagne), il rigole !

SOLIDARITÉ OUVRIÈRE ?

Manifestation à Rennes contre la fermeture éventuelle de l'arsenal. Pancartes et slogans affirmant la volonté des ouvriers de défendre leur emploi en Bretagne. En passant sur les quais, des ouvriers d'une grande entreprise parisienne procédant au bitumage du parking sur la Vilaine s'amusaient de ce défi et de ses slogans et certains d'entre eux, à l'abri des palissades en bois, criaient : « tant mieux, oui à la fermeture... » Solidarité de la classe ouvrière française ?

dé avoir plus de papiers du genre "Les problèmes des étudiants bretons", "Brennes sur le pic", "Avec les Pécans" et "Chantier militaire à Lanvooc". Les autres articles ("Nouvelle définition de l'Europe", "L'U.D.B. et le problème de la faim", etc.) sont bons, très bons même. Mais j'aurais préféré qu'ils s'échelonnent sur plus de numéros et que l'on donne la priorité aux études de fond sur la situation bretonne...

Un papier comme celui sur les étudiants bretons aurait dû être suivi d'un article du même tonus sur le problème ouvrier breton et sur le problème agricole. En ce qui concerne ce dernier, les quelques lignes consacrées dans le n° 3 à "La misère paysanne" sont tout de même un peu maigres. Ce n'est pas le "pouvoir capitaliste" seul, qui borne et opprime les travailleurs bretons, c'est le pouvoir capitaliste français.

2° Mais tout cela ne diminue en rien les qualités du "Peuple breton". Le Journal a de l'allure, bonne présentation. Cela sort enfin du calisme rugueux de trop de nos "canards" bretons. On sent une volonté d'entrer en contact avec la réalité concrète du mal breton et, au moins chez vous, la ligne de conduite est nette et sans équivoques. — Aberlary, Pays de Galles.